



*Ville de Verrières-le-Buisson*

*Conseil municipal*

*Jeudi 16 décembre 2021*

*Présentation du projet de  
**Charte verriéroise**  
d'engagement communal  
dans le PCAET de la CPS*



# Caractéristiques de la Charte

- **Ambitieuse** : 27 “fiches-actions” qui impactent 81 actions du PCAET de la CPS (soit 64%).
- **Participative** : issue du processus de concertation : 61 fiches-projets dont 42 (69%) sont repris – en toute ou partie – dans la Charte.
- **Réaliste** : actions adaptées aux besoins et aux moyens de la commune et des habitants.
- **Concrète** : chaque action donnera des résultats visibles et mesurables contribuant au PCAET.
- **Partenariale** : la plupart des actions nécessitent la coopération de plusieurs acteurs.



# Historique de l'élaboration de la Charte

- 26 juin 2019 : la CPS adopte son PCAET
- 27 janvier 2020 : la Ville de Verrières répond à l'AMI  
avril : ingénieur en Service civique – septembre : juriste
- Janvier 2021 : recrutement d'une Service Civique
- Mars 2021 : sélection d'un cabinet (*Coopaname*) pour l'accompagnement de la **démarche participative**  
***Agissons pour demain.***
- 13 avril 2021 : lancement de la démarche participative
- 29 juin 2021 : restitution des 61 fiches-projet
- Septembre 2021 : questionnaire des préférences
- 9 déc. 2021 : Présentation du projet de Charte en commission DD avec les membre du Comité des DHU



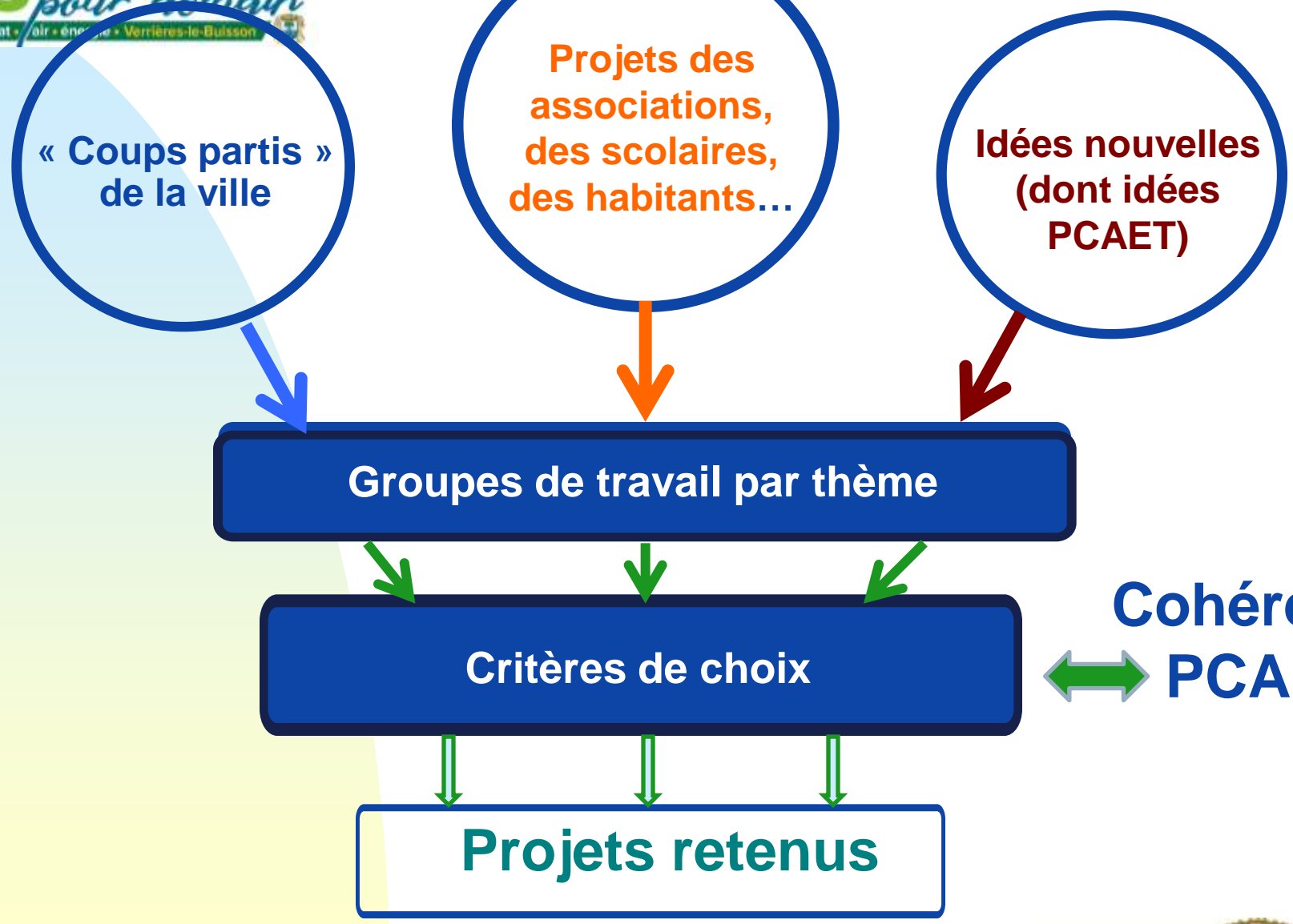


# Le contenu de la Charte

Le contenu des actions de la charte provient de la mise en commun des idées de 3 sources :

- Idées émises par les Verriérois (+ écoles, associations...) lors de la démarche participative ***Agissons pour demain***
- Projets et actions déjà engagées par la Ville (« coups partis »)
- Suggestions du PCAET





## *Les critères pour retenir une fiche–projet pour le questionnaire*

Pour être retenus, les projets doivent être :

- Suffisamment précis
- Dans les axes du PCAET
- Dans les compétences de la ville ou des partenaires, *mais pas déjà totalement engagés.*
- Réalisables dans le délai du PCAET

# Les critères pour retenir une fiche-projet dans les actions de la Charte

- Fiche-projet ayant obtenu **plus de 50%** de suffrages dans le questionnaire.
- Fiche ayant obtenu moins de 50% mais **rejoignant des actions** de la municipalité ou un projet « vedette » : offre locale de produits alimentaires, information et sensibilisation, végétalisation, vélo.

*Seules 4 fiches-projets n'ayant pas obtenu 50% des suffrages ne sont pas reprises dans la charte (8, 22, 34, 37). Mais les idées ne sont pas perdues !*

# *Les thèmes de la démarche participative*

**3 thèmes, 7 sous-thèmes, 27 actions**  
(rejoignant les intitulés du PCAET) :

## **A/ Améliorer les usages de l'énergie**

A1/ Economiser l'énergie (7 actions)

A2/ Produire ou utiliser des EnR (2 actions)

## **B/ Agir ensemble pour consommer autrement**

B1/ Préserver les ressources naturelles et favoriser une agriculture locale durable (3 actions)

B2/ Réduire la production de déchets (3 actions)

B3/ Informer, sensibiliser, animer... pour changer ensemble (2 actions)

## **C/ Penser la ville de demain**

C1/ Aménager en préservant l'environnement pour une meilleure qualité de vie (3 actions)

C2/ Se déplacer mieux et plus sobrement (7 actions)



## A/ La participation des citoyens

- 120 connexions au lancement
- 80 participants dans les groupes de travail
- 350 répondants au questionnaire

## B/ La production de fiches-projets et d'action

- 61 fiches-projet dont 42 reprises dans les...
- **27 actions** "composites"...
- impactant 81 actions du PCAET (64% des 126)

## C/ Une dynamique en marche

- travail en mode projet intégrant le participatif
- prise en compte de la transversalité et du partenariat
- formalisation de la documentation et suivi-évaluation.

« **Notre monde a besoin de ruptures pour faire face aux enjeux et engager un changement profond et durable.** »

**Notre démarche conjugue deux modalités d'action :**

- des actions à caractère **technico-économique** visant directement l'énergie et mesurables en unités physiques (programmes d'isolation, de réduction de consommation, de mobilités douces ou de production d'énergie renouvelable...).
- des actions à caractère **“culturel”** de modification de nos manières de consommer, de se nourrir, de se loger, de se déplacer... et, espérons-le, de vivre ensemble dans notre territoire. Elles se mesurent en nombre de personnes impliquées.

**Ces démarches sont complémentaires.**



*Et maintenant...*

**Fin 2021, une étape s'achève...  
et nous sommes déjà à mi-chemin (2019-2024).**

**Retrouvons nos manches pour :**

- ◆ valoriser ce qui a déjà été fait et capitaliser
- ◆ poursuivre et amplifier la dimension participative de la démarche
- ◆ structurer le travail partenarial dans et hors commune
- ◆ arriver à des résultats significatifs tant dans le domaine technico-économique qu'en matière de sensibilisation et d'implication des Verriérois
- ◆ Évaluer et préparer le plan suivant...



***Merci pour votre attention***  
***A vous la parole !***



# Démarche participative

## Préalable : **Charte de participation du public**

- **13 avril 2021** : réunion de lancement (par Zoom ; 120 connexions) + Ouverture d'une plateforme dédiée (Décidim)
- Série de réunions (Zoom) de 3 groupes de travail thématiques (passer de 426 idées à 61 fiches-projets)
- **29 juin** : **réunion publique de restitution** des travaux de la démarche : 61 fiches-projets et une dynamique.
- Septembre : diffusion du **questionnaire** : 40 fiches-projet retenues pour être soumises à l'appréciation des Verriérois ; 350 répondants.
- **16 octobre** : présentation des résultats du questionnaire à l'occasion des *Automnales* et sur la plateforme dédiée
- **16 décembre 2021** : vote de la Charte verriéroise d'engagement communal dans le PCAET (27 actions)

